info-tabac.ca

Revue pour un Québec sans fumée

NUMÉRO 131-132 • SEPTEMBRE 2018

Législation

Stratégie canadienne : de belles intentions, des moyens déficients

La ministre Petitpas Taylor a annoncé l'adoption de la nouvelle Stratégie canadienne sur le tabac le 31 mai.
Crédit: La Presse Canadienne

Le Canada s'engage à atteindre un taux de tabagisme de moins de 5 % d'ici 2035, mais les moyens annoncés pour y arriver sont inadéquats, dénoncent les groupes de santé.

Réduire le taux de tabagisme de 16 % à 5 % en 17 ans, tel est l'ambitieux objectif de la nouvelle Stratégie canadienne sur le tabac. Cet objectif a toutefois peu de chances d'être atteint car les mesures annoncées perturbent peu l'industrie.

> Les groupes de santé sont particulièrement déçus par le manque de volonté du gouvernement canadien de s'attaquer à l'industrie du tabac.

En février 2018, le budget fédéral a accordé 80 M$ de plus à la Stratégie canadienne sur le tabac (autrefois la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme), sur une période de cinq ans. En mai, la ministre fédérale de la Santé, Ginette Petitpas Taylor, en a dévoilé les grandes lignes. Celle-ci présente quatre grands principes :

1. Aider les Canadiens à renoncer au tabac

La Stratégie promet de « bonifier considérablement les services d'aide au renoncement ». Elle rappelle aussi la volonté gouvernementale de réduire les méfaits du tabac grâce à la légalisation des produits de vapotage contenant de la nicotine. Elle promet aussi de cibler certains groupes dont le taux de tabagisme est particulièrement élevé, comme les Premières Nations. ▸

EN EXCLUSIVITÉ SUR INFO-TABAC.CA

N° 131 – Quand le nom de la marque change le goût

ABONNEZ-VOUS À NOTRE VERSION ÉLECTRONIQUE
info-tabac.ca/abonnement

2. Protéger les jeunes et les non-fumeurs

La Stratégie annonce des campagnes d'information, l'introduction de l'emballage neutre et la mise à jour des avertissements sur les produits du tabac.

3. Renforcer les efforts en recherche, en science et en surveillance

Une base de données probantes sera créée, portant notamment sur l'usage que font les Canadiens de la cigarette électronique. Le gouvernement explorera aussi la responsabilité de l'industrie afin que celle-ci assume directement une partie du fardeau que représentent ses produits.

4. Collaborer pour accélérer les progrès

Le gouvernement s'engage à mettre en œuvre la Stratégie en collaborant avec les provinces, les organisations autochtones et les organismes non gouvernementaux, entre autres.

Retour en 1964 ?

Si les groupes de santé se réjouissent de l'adoption de la Stratégie, plusieurs s'en disent aussi déçus. Celle-ci n'affiche pas fermement une volonté de s'attaquer à la source de l'épidémie : l'industrie du tabac. Ainsi, bien que la Stratégie veuille mettre fin ou quasiment fin au tabagisme, les moyens qu'elle annonce ne sont pas à la hauteur des ambitions. Comme le rappelle Médecins pour un Canada sans fumée (MCSF), ceux-ci ressemblent à ceux qui étaient annoncés dans le Programme canadien sur le tabagisme et la santé, en 1964. Le gouvernement s'y engageait déjà à informer le public des risques du tabagisme, à aider les fumeurs à se libérer du tabac et à dissuader les non-fumeurs de s'y initier.

Or, « les recherches démontrent que ces types de mesure MPOWER ne suffisent plus », dit Neil Collishaw, directeur de la recherche chez MCSF. Recommandées par l'Organisation mondiale de la Santé, ces mesures consistent notamment à soutenir la cessation tabagique et à augmenter les taxes sur le tabac. « Pour atteindre 5 % de fumeurs ou moins, il faut contrôler davantage l'offre des produits, c'est-à-dire leur prix ou les points de vente, dit Neil Collishaw. Il faut aussi aligner le comportement de l'industrie sur les objectifs de la santé publique. » Cela peut vouloir prendre plusieurs formes : préapprobation des produits du tabac avant leur introduction sur le marché, des campagnes publicitaires de longue haleine sur les comportements et méfaits de l'industrie ou l'instauration de permis annuels tarifés pour les fabricants et les importateurs. L'enjeu ? La vie des quelque cinq millions de fumeurs canadiens et leurs proches. ■

L'article est une version abrégée de ceux parus dans **info-tabac.ca – n° 131 et n° 132**

Une *Loi sur le tabac* modernisée

La *Loi sur le tabac et les produits de vapotage*, adoptée en mai 2018, a mis au goût du jour une législation qui n'avait pas été revue en profondeur depuis 1997. Cette Loi modernisée donne de nouveaux pouvoirs au gouvernement fédéral afin qu'il introduise l'emballage neutre et crée un encadrement pour les produits de vapotage.

La Loi réglemente davantage l'apparence des produits du tabac et celle de leurs emballages. Elle légalise aussi l'achat de cigarettes électroniques comportant de la nicotine par les adultes. De nombreuses mesures visent aussi à prévenir l'initiation des jeunes à ces produits, dont l'interdiction de promouvoir des e-liquides parfumés avec des arômes de bonbon. Les publicités qui associent ces produits au prestige, aux loisirs, à l'enthousiasme ou à l'audace sont également interdites. Cela dit, la Loi ne prohibe pas complètement les publicités pour les produits du vapotage et, surtout, ne restreint pas où celles-ci peuvent être diffusées. Les Canadiens pourraient donc les entendre à la radio ou les voir à la télévision, sur Internet ou dans les abribus. Au Québec, toutefois, la Loi concernant la lutte contre le tabagisme limite les publicités pour les produits du tabac et du vapotage qui sont destinées au grand public aux points de vente et aux « journaux et magazines écrits dont au moins 85 % des lecteurs sont majeurs », et leur impose de nombreuses conditions.

info-tabac.ca
Revue pour un Québec sans fumée

La Société canadienne du cancer – Division du Québec publie *Info-tabac* quatre fois l'an, dans le respect de son indépendance éditoriale. La revue reprend certains articles parus dans le magazine en ligne. Elle est distribuée gratuitement aux médias, parlementaires et groupes de santé au Québec et dans la francophonie. La revue est disponible en format numérique sur info-tabac.ca.

Rédaction
Anick Labelle
alabelle@quebec.cancer.ca
514 255-5151, poste 22405

Chargée de projets
Annik Léveillé
aleveille@quebec.cancer.ca
514 255-5151, poste 24506

Révision et correction
Service de révision de la Société canadienne du cancer

Graphisme
Code Médias | codemedias.ca

Abonnements et questions
abonne@info-tabac.ca
514 255-5151, poste 24599

Dépôts légaux
Bibliothèque et Archives nationales du Québec; Bibliothèque et Archives Canada, nov. 1996. ISSN 1480-1833.

Impression
Imprimerie Groupe Litho, Division Graphiscan

Les vues exprimées dans cette revue ne représentent pas nécessairement la position officielle du MSSS ou celle de la Société canadienne du cancer.

Info-tabac est éditée par

Société canadienne du cancer

1 888 939-3333 | cancer.ca

Publiée grâce à l'appui de

Santé et Services sociaux Québec

Soutien à la cessation

Les services J'ARRÊTE mobilisent les pharmaciens

Un projet pilote invite les pharmaciens à diriger plus de patients fumeurs vers les services J'ARRÊTE à l'aide d'un nouveau formulaire de référencement.

La majorité des fumeurs au Québec souhaitent se libérer du tabac. Pour les aider à y arriver, un projet pilote de la Société canadienne du cancer (SCC) – Québec et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) mobilise des centaines de pharmaciens établis dans 12 régions. L'objectif ? Les inviter à diriger les fumeurs vers les services J'ARRÊTE à l'aide d'un formulaire d'une page, facile à utiliser, afin d'accroître l'aide apportée à cette clientèle. Ce soutien peut faire toute la différence. En effet, un fumeur peut jusqu'à tripler sa probabilité de se libérer de sa dépendance au tabac s'il bénéficie à la fois d'une intervention brève de la part d'un professionnel de la santé, d'une thérapie de remplacement de la nicotine (TRN) et d'une aide personnalisée des services J'ARRÊTE.

Ce projet pilote, lancé en octobre 2016, prend appui sur une équipe terrain qui rencontre les pharmaciens pendant quelques minutes. « Beaucoup de pharmaciens connaissent déjà les services J'ARRÊTE et les recommandent à leurs patients qui fument, mais ils le font de façon verbale », commente Isabelle Éthier, directrice, Services d'information et Soutien à la SCC. Le nouveau formulaire permet au fumeur d'accepter, par écrit, de recevoir un appel de la ligne J'ARRÊTE et, par la suite, d'accéder au soutien de son choix.

Une référence vers tous les services J'ARRÊTE

Inviter les pharmaciens à diriger les fumeurs vers la ligne J'ARRÊTE facilite le travail de ces professionnels de la santé. « Cela leur permet de retenir un seul numéro de téléphone, dit Mme Éthier. De plus, les intervenants de la ligne sont disponibles cinq jours par semaine, dès 8 h et au moins jusqu'à 20 h, ce qui permet d'appeler dans un délai maximal de 48 heures toutes les personnes que l'on dirige vers nous. » Au besoin, les intervenants de la ligne dirigent les fumeurs vers les autres services J'ARRÊTE. Ainsi, parmi ceux qui sont dirigés vers la ligne, seulement 6 % veulent prendre rendez-vous dans un centre d'abandon du tabac (CAT). Mais après une discussion téléphonique avec un intervenant, cela monte toutefois à 30 %, selon une première évaluation du projet.

Cette évaluation, menée en juillet 2017 auprès de 200 pharmaciens, indique aussi que près de 500 pharmacies ont été visitées en un an. Pas moins de 87 % des pharmaciens questionnés se sont déclarés satisfaits du projet tandis que 98 % d'entre eux ont trouvé l'information reçue pertinente. Enfin, la ligne J'ARRÊTE a reçu 430 référencements de la part de ces professionnels de la santé en un an, ce qui est prometteur. C'est pourquoi le projet pilote, qui devait d'abord durer un an, a été prolongé jusqu'en mars 2019. Des mois additionnels qui permettront d'améliorer encore cette initiative et de donner aux fumeurs toute l'aide dont ils ont besoin. ■

L'article est une version abrégée de celui paru dans **info-tabac.ca – n° 131**

Les pharmaciens : des professionnels de choix

Le projet pilote de la SCC cible les pharmaciens pour plusieurs raisons. D'abord, à l'instar d'autres ordres professionnels, les pharmaciens sont engagés depuis plusieurs années dans la lutte contre le tabagisme. Ensuite, depuis l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur la pharmacie, en 2015, ces professionnels peuvent tous prescrire certains médicaments, dont des thérapies de remplacement de la nicotine (TRN). Enfin, les pharmaciens sont particulièrement accessibles au quotidien. Plus que jamais, ils sont donc appelés à soutenir la cessation tabagique, car ils peuvent intervenir brièvement auprès de leurs patients, leur prescrire une TRN et les diriger encore plus facilement vers les services J'ARRÊTE.

Initiative communautaire

Une polyvalente sans fumée ?

Mona Thibodeau et Nancy Jacob, de l'école secondaire du Rocher.

Une école en Mauricie s'est engagée à devenir un lieu où tout le monde est libéré du tabac. Et cela concerne autant les élèves que le personnel !

Une école secondaire où aucun élève ni membre du personnel ne fume. Utopique ? C'est pourtant ce que vise le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS) pour l'ensemble des écoles secondaires publiques francophones du Québec. L'objectif ? Que celles-ci instaurent une Politique pour une génération sans tabac (PGST) afin de faciliter, d'ici 2025, l'avènement d'une première génération de Québécois qui n'ont jamais fumé ou vapoté, que ce soit à l'école ou ailleurs. L'école secondaire du Rocher, à Shawinigan, est la première à s'engager. Zoom sur la détermination de cet établissement et sur l'audacieux pari du CQTS.

Depuis 2006, il est interdit de fumer sur le terrain des écoles primaires et secondaires lorsque les élèves sont présents. Depuis 2016, cette interdiction est valide même en dehors des heures de classe. Malgré cela, des jeunes ou des membres du personnel allument encore leur vapoteuse ou leur cigarette sur le terrain de leur école. C'est pourquoi le CQTS invite les établissements à instaurer une PGST, en particulier dans les quartiers défavorisés. « Les directions scolaires sont reconnaissantes qu'on leur propose une solution au problème du tabagisme sur leurs terrains », dit Sylvain Quidot, agent de développement régional au CQTS et responsable par intérim du projet. La proposition du CQTS leur convient d'autant plus que celle-ci inclut un accompagnement personnalisé, 2500 $ pour lancer la politique et deux formations : une sur les enjeux du tabagisme et une autre sur les meilleures pratiques. « Douze écoles cheminent actuellement vers l'adoption d'une PGST, dit M. Quidot. D'ici la fin de 2018, deux ou trois d'entre elles devraient l'annoncer officiellement. »

L'école secondaire du Rocher : aucun fumeur d'ici 2020

L'école secondaire du Rocher a adopté sa PGST, en janvier 2018. « C'est une question de qualité de vie », dit Nancy Jacob, directrice adjointe de l'école. Sa PGST ne compte que quatre pages, mais comporte un objectif très ambitieux : un taux de tabagisme de 0 % d'ici 2020. En 2017-2018, 15 de ses quelque 500 élèves fumaient tous les jours (ainsi qu'un membre du personnel). Parmi les 15 élèves fumeurs, 12 se sont engagés à se libérer du tabac et, à l'été 2018, cinq avaient réussi. Cela représente un taux de cessation de 40 % ! En pratique, l'école espère réduire son taux de tabagisme de 50 % en 2018-2019, puis de 50 % de plus en 2019-2020. « À partir de 2020, nous viserons à conserver nos acquis et à prévenir l'initiation au tabac », dit Nancy Jacob.

Pour arriver à ses fins, le comité d'élimination du tabagisme de l'école a d'abord embauché une nouvelle ressource qui, parmi d'autres tâches, coordonne la mise en place de la nouvelle politique. Le comité a aussi prévu une quinzaine d'actions visant à prévenir l'initiation au tabagisme, soutenir la cessation et encourager le respect de la Loi. Par exemple, le montant des amendes pour usage du tabac sur le terrain de l'école est désormais affiché. De plus, l'école appelle les parents des jeunes qui sont aperçus avec un produit du tabac au bec. « On ne veut pas le dénoncer, mais plutôt inviter ses parents à en parler avec lui », précise Mme Jacob.

Un programme de mentorat efficace

« Le programme de mentorat entre élèves est l'une des actions qui fonctionne le mieux », dit Mona Thibodeau, responsable de la question du tabac de l'école. Sous sa supervision, des élèves agissent comme mentors auprès de leurs camarades qui fument encore : ils leur tiennent compagnie lors des pauses ou du dîner en leur proposant des crudités et des activités. Au printemps, avant la semaine de relâche, Mme Thibodeau a aussi rencontré la majorité des fumeurs quotidiens de l'école, en compagnie d'une pharmacienne. « L'objectif était d'établir une stratégie avec eux pour qu'ils tiennent tête à leurs éventuelles envies de fumer », dit-elle. L'école secondaire du Rocher a aussi enrôlé des gens de la communauté dans son projet. « Pendant un peu plus de deux mois, Alimentation Gauthier et frères nous a donné des plateaux de crudités, de la trempette et des bouteilles d'eau; Grand'Mère Nature nous a offert 600 chocolats noirs emballés individuellement; et le Groupe Jean Coutu nous a fourni des trousses du Défi J'arrête, j'y gagne ! », dit Nancy Jacob. Elle est reconnaissante de ces soutiens et de celui de nombreux autres commerces, dont Place Biermans, Subway Grand-Mère et les Rôtisseries Fusée.

Un accompagnement sur mesure

Les PGST sont conçues pour durer. « Les formations données à l'ensemble du personnel permettent aux établissements de développer des activités qui collent à leur réalité, ce qui garantit une certaine pérennité », dit Sylvain Quidot. Dans l'ensemble, la route vers une PGST est assez simple. D'abord, l'école crée un comité d'élimination du tabagisme où siègent des employés, des élèves et des parents. Sa première tâche : dresser le portrait tabagique de l'établissement afin de savoir combien de personnes y fument, où et à quel moment, et à quel type d'aide elles souhaitent accéder pour se libérer du tabac. Ces informations guident par la suite le comité dans le choix de ses actions. « Les meilleures pratiques recommandent de les arrimer à des structures déjà en place, qu'il s'agisse d'événements sportifs, culturels ou communautaires », dit Sylvain Quidot. Le comité peut aussi s'inspirer des politiques d'environnements sans fumée adoptées par les cégeps et les universités en novembre 2017. Histoire de ne pas réinventer la roue dans la lutte contre la première cause évitable de décès. ■

L'article est une version abrégée de celui paru dans **info-tabac.ca – n° 131**

Des projets pour les jeunes avec #MTLsansTabac

Depuis 2016, 15 projets de lutte contre le tabagisme chez les jeunes de 11 à 24 ans ont été mis en œuvre grâce aux subventions #MTLsansTabac de la Direction régionale de santé publique (DSP) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'Île-de Montréal. En janvier, le dernier appel de projets a retenu huit initiatives. Au Cégep Marie-Victorin, la subvention de #MTLsansTabac aide l'équipe psychosociale à intégrer le tabac à son offre de service grâce à la création d'un groupe de soutien à la cessation, par exemple. Au Cégep du Vieux Montréal, l'argent soutient plutôt la mise sur pied d'une exposition d'œuvres étudiantes traitant des manipulations de l'industrie du tabac qui sera présentée dans des écoles secondaires.

Grâce à une subvention de #MTLsansTabac, une exposition sur les manipulations de l'industrie du tabac sera organisée par le Cégep du Vieux Montréal puis présentée dans les écoles secondaires du quartier.

#MTLsansTabac offre jusqu'à 20 000 $ à des projets comportant un volet scolaire. Les organismes choisis sont invités à faire appel au Conseil québécois sur le tabac et la santé pour s'assurer que leur projet colle aux meilleures pratiques. Concrètement, cela peut signifier offrir une formation sur les manipulations de l'industrie ou prévoir comment le projet sera maintenu à long terme et partagé. « Lorsque les subventions de #MTLsansTabac fêteront leur cinq ans, en 2020-2021, nous pourrions évaluer l'ensemble des projets pour voir à quel point ils ont été durables et constater leur impact sur la prévention du tabagisme », dit Adrian Gould, conseiller en promotion de la santé à la DSP du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de Montréal qui accompagne les établissements. À suivre !

Contrebande et taxes sur le tabac : les fausses perceptions des Québécois

Une majorité de Québécois croient, à tort, que le Québec est la province qui taxe le plus le tabac et que la contrebande y est répandue, voire à la hausse. C'est ce que révèle un sondage SOM commandé par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT), qui attribue ces fausses perceptions aux discours mensongers de l'industrie et de ses alliés.

Pas moins de 95 % des Québécois ignorent que **la taxe québécoise sur le tabac est la moins élevée au Canada**. Les perceptions sur la contrebande sont tout aussi erronées. Presque trois Québécois sur quatre (71 %) croient que celle-ci est très ou assez répandue tandis qu'un sur cinq l'estime en croissance. Dans les faits, **le tabac illicite représente moins de 15 % du marché depuis 2010 et ne dépassait pas 12 % en 2016**. Cela serait dû, entre autres, au programme ACCÈS Tabac, une initiative gouvernementale destinée à lutter contre le commerce illégal du tabac sur le territoire du Québec.

« Les campagnes de distorsion de l'industrie et de ses alliés se sont avérées efficaces », analyse Flory Doucas, porte-parole et codirectrice de la CQCT. En effet, les documents internes des cigarettiers révèlent leur volonté de mener des campagnes mettant de l'avant la « crise » de la contrebande afin de ralentir toute augmentation des taxes ou l'adoption de mesures plus sévères. Parallèlement, et de manière contradictoire, ces mêmes cigarettiers augmentent discrètement le prix de gros de leurs produits.… La meilleure solution ? Contrer la propagande de l'industrie et passer à l'action, par exemple, en augmentant progressivement la taxe sur le tabac. ■

L'article est une version abrégée de celui paru dans **info-tabac.ca – n° 132**

50 % moins de fumeurs chez les jeunes autochtones

Bien que plus de la moitié des gens sur les réserves autochtones fument encore, beaucoup moins d'adolescents se laissent désormais piéger par cette dépendance. Tel est le constat de l'*Enquête régionale sur la santé des Premières Nations* du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN).

L'enquête menée en 2015-2016 a questionné quelque 24 000 personnes vivant dans plus de 250 communautés. De 2008-2010 à 2015-2016, le taux de tabagisme des adultes est resté relativement stable, passant de 57 % à 54 %. Par contre, pendant la même période, **le pourcentage de jeunes de 12 à 17 ans qui fument actuellement a chuté de presque 50 %, passant de 33 % à 17 %**. On remarque une tendance similaire chez les jeunes non-autochtones du Québec : la proportion d'entre eux qui ont fumé une cigarette au cours des 30 derniers jours a diminué d'environ 50 % depuis 2008, passant de 15 % à 6 %.

« Il est possible que les normes sociales sur le tabac aient changé dans ces communautés de la même façon qu'ailleurs, analyse Flory Doucas, de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. Plusieurs d'entre elles appliquent les mesures sur le contrôle du tabagisme en vigueur dans leur province. On devra tout de même en faire plus pour continuer à réduire l'usage du tabac dans ces communautés, comme partout au pays. » ■

L'article est une version abrégée de celui paru dans **info-tabac.ca – n° 132**

Conférence

Forum sur le tabagisme : prix du tabac et *endgame*

Le Forum sur la lutte antitabac a réuni une centaine d'experts canadiens en mai 2018, à Montréal. Compte rendu des présentations sur deux sujets chauds : le prix des produits du tabac et les progrès de l'*endgame*.

Une forte taxe sur les produits du tabac est l'une des mesures les plus efficaces pour diminuer le tabagisme. De plus en plus de recherches démontrent toutefois que l'industrie limite leur impact en manipulant habilement ses prix de gros. C'est ce que révèlent les données que les cigarettiers fournissent au gouvernement, a démontré Robert Nugent, gestionnaire, Veille économique au Bureau de la recherche et de la surveillance de Santé Canada. Par exemple, depuis 2013, le volume total des ventes de cigarettes a diminué, mais la *valeur* de ces ventes (avant taxes) a augmenté! Cela est dû aux hausses de prix des cigarettiers. En effet, le prix de gros d'une cigarette a grimpé de 0,07 $ de 2013 à 2017, alors que la taxe fédérale sur cette même cigarette n'a augmenté que de 0,02 $. En somme, si le tabac coûte de plus en plus cher, cela bénéficie avant tout aux cigarettiers.

À chaque quartier son prix

Le prix du tabac change aussi selon le quartier où il est vendu, a démontré Annie Montreuil, chercheuse à l'Institut national de santé publique du Québec. En collaboration avec des chercheurs ontariens, Mme Montreuil et son équipe ont relevé le prix de six produits du tabac dans plus de 325 points de vente situés à proximité des écoles au Québec et en Ontario. Conclusion : ceux-ci sont vendus moins cher, en moyenne, dans les quartiers défavorisés. Il s'agirait bien d'une stratégie des cigarettiers puisque les chercheurs n'ont pas constaté la même différence de prix pour d'autres produits, comme les boissons sucrées.

Il est possible de contrer ces manigances de l'industrie du tabac afin que les hausses de taxes aient l'impact voulu. « Le Québec peut encadrer le prix du tabac comme il encadre celui du lait, des livres et de l'essence, a expliqué Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. Par exemple, il pourrait imposer un prix unique pour chaque marque de cigarette, comme cela se fait en France et ailleurs. »

L'*endgame* propose d'élaborer des stratégies permettant d'atteindre une prévalence tabagique de 5 % ou moins. En bref, l'*endgame* propose de renforcer les mesures qui fonctionnent – comme hausser les taxes – et d'adopter de nouvelles mesures qui ciblent l'industrie plutôt que les fumeurs. Ces mesures peuvent être de limiter l'offre de tabac ou d'imposer un moratoire sur les nouveaux produits du tabac.

Le Forum pour l'élimination complète du tabac commercial

Plusieurs gouvernements ont affiché leur engagement envers l'*endgame*, incluant le Canada. Par contre, aucun d'entre eux n'a encore adopté de stratégie qui permettra d'y arriver. « Le Forum lui-même n'est pas dans l'esprit de l'*endgame*, a lancé Robert Schwartz, mi-figue, mi-raisin. S'il l'était, il s'appellerait le Forum pour l'élimination complète du tabac commercial ! », a conclu le directeur général de l'Unité de recherche sur le tabac de l'Ontario. Andrew Pipe, médecin à l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, a exprimé des frustrations semblables. « J'ai déjà dit les mêmes choses aux mêmes personnes lors d'événements similaires », a-t-il déclaré d'emblée. Il a conclu en invitant les participants du Forum à devenir un irritant constant pour les décideurs politiques. Histoire d'accélérer (un peu) le changement. ■

L'article est une version abrégée de celui paru dans **info-tabac.ca – n° 132**

Initiative communautaire

Unir les forces contre le tabagisme

Pour parler de tabac aux jeunes adultes, la Société canadienne du cancer a joint son talent pour organiser des événements aux connaissances terrain des directions de santé publique et à l'expertise des centres d'abandon du tabagisme. Cette collaboration a atteint une population habituellement difficile à joindre.

Alors que le taux de tabagisme diminue progressivement au Québec, il demeure élevé chez les jeunes adultes. Cela est encore plus vrai quand ces derniers se destinent à certains métiers comme la vente, la manutention ou le transport. Pire : dissuader ces jeunes de fumer n'est pas aisé. Les campagnes de communication classiques les touchent peu : plusieurs d'entre eux, imprégnés d'une certaine pensée magique, croient qu'ils pourront se libérer facilement de leur dépendance au tabac.

Le Nico-Bar arrive toutefois à les intéresser. Cet événement clés en main est présenté dans les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation aux adultes. À la fois ludique et théâtral, le Nico-Bar informe les jeunes tout en évitant les discours moralisateurs. En résumé, il recrée l'ambiance d'un bar où les élèves avalent des cocktails au goût horrible dont les ingrédients simulent les toxines de la fumée de tabac. Des intervenants en cessation tabagique sont aussi disponibles pour parler avec ceux qui le souhaitent. Depuis novembre 2017, le Nico-Bar a sensibilisé des centaines de jeunes tout en permettant aux organismes impliqués de resserrer leurs liens ou d'en développer de nouveaux.

L'instigatrice du projet, la Société canadienne du cancer (SCC), travaille en étroite collaboration avec les directions de santé publique (DSP) et les centres d'abandon du tabagisme (CAT) d'une dizaine de régions. « La participation de la DSP nous est très précieuse parce qu'elle connaît les réalités régionales, tandis que la présence des intervenants du CAT nous assure des interventions de qualité pour les jeunes et la possibilité d'un suivi, au besoin », explique Dominique Claveau, directrice, Prévention du cancer et promotion de la santé à la SCC.

Dans les Laurentides, l'événement a séduit le Centre de formation continue des Patriotes. « La formation que nous dispensons est plus que pédagogique, explique Manon Plante, technicienne en éducation spécialisée. Nous souhaitons équiper les jeunes pour qu'ils réussissent leur projet de vie. » Ces derniers ont donc accès à des cours, mais aussi à des ateliers sur le budget, la violence conjugale, l'anxiété ou les saines habitudes de vie. L'activité du Nico-Bar s'est donc parfaitement intégrée à leur formation.

Au Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, la DSP et le CAT étaient tout aussi enthousiastes. « Les centres de formation pour adultes nous réclamaient des activités sur le tabagisme, mais nous avions peu de chose à leur proposer, explique Dre Claire Jutras, de la DSP. Le Nico-Bar nous a permis de leur amener un projet stimulant et de créer des liens avec de nouveaux milieux. Toutes les écoles que nous avons contactées ont accepté notre offre ! » L'événement a aussi renseigné la Dre Jutras et son équipe sur les perceptions des jeunes sur le tabagisme, leur permettant de constater que la plupart d'entre eux veulent arrêter de fumer et qu'il est utile d'aller à leur rencontre. Enfin, grâce à cet événement, le CAT a joint une clientèle qui fréquente rarement ses installations.

En somme, ce projet a permis à des organismes de remplir leur mission, de renforcer leurs liens avec leurs partenaires et de travailler avec des jeunes à risque. Difficile de faire mieux ! ■

L'article est originalement paru sur
info-tabac.ca – n° 132